

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
E5 GESTION ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE**

Option : ACSE

Durée : 240 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Calculatrice**

Le sujet comporte 15 pages

Document 1 : « Alimentation de proximité et durabilité des systèmes alimentaires », Extraits, CATHERINE FOUCAUD-SCHEUNEMANN, *INRAE*, 27 février 2020.

Document 2 : « *Les magasins de producteurs, un concept engagé* », Extraits, *Producteurs associés de Plaisirs fermiers*, Niort.

Documents 3 à 8 : Données relatives à l'entreprise.

SUJET

Les parties 1 et 2 sont indépendantes l'une de l'autre.

PREMIÈRE PARTIE (6 points)

Contexte de l'activité agricole

Cette partie se rapporte au **document 1** et au **document 2**.

QUESTION 1 :

La reterritorialisation de l'alimentation est l'objet de nombreux enjeux pour les territoires et la société. Présenter quatre arguments montrant que la relocalisation de l'alimentation favorise le développement durable des territoires dans toutes ses dimensions. Argumenter votre réponse.

(2 points)

QUESTION 2 :

Présenter deux limites de la relocalisation de l'alimentation. Argumenter votre réponse. **(1point)**

QUESTION 3 :

3.1- Montrer, à l'aide de deux arguments, en quoi un magasin de producteurs, tel qu'il est présenté dans le **document 2**, est un acteur dans la relocalisation alimentaire. **(1 point)**

3.2- Montrer, à l'aide de quatre arguments, en quoi les initiatives locales présentées dans les documents et portées par les agriculteurs répondent aux attentes sociétales. **(2 points)**

DEUXIÈME PARTIE (14 points)

Gestion et stratégie de l'entreprise agricole

Cette partie se rapporte **aux documents 3 à 8**.

Présentation de l'exploitation :

L'exploitation étudiée est un GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) situé dans le grand Ouest de la France.

Il s'agit d'un GAEC entre 3 associés :

- Anne, âgée de 63 ans, installée en 1989, mariée à Bertrand, retraité depuis 5 ans.
- Fabien, âgé de 41 ans, fils d'Anne, installé en 2007.
- Laure, âgée de 41 ans, épouse de Fabien, installée en 2017.

Fabien et Laure sont mariés sans contrat de mariage et ont ensemble deux enfants de 9 et 12 ans.

Aujourd'hui les finalités des exploitants sont de :

- Préparer le départ à la retraite de Anne en 2025.
- Maintenir le niveau de prélèvements actuels de 1 800 € /mois /associé.
- Ne pas accroître la charge de travail. Actuellement, l'organisation des associés permet un roulement pour les astreintes liées à l'élevage.

Le GAEC valorise une SAU de 142 ha, en fermage, qui se répartit de la façon suivante :

- 107 ha de SFP (57 ha de maïs ensilage et 50 ha de prairies temporaires).
- 35 ha de cultures de vente (blé).

La SFP permet de nourrir un troupeau de 110 vaches laitières de race Prim Holstein et les génisses de renouvellement (160 UGB, Unités de Gros Bétail, au total) pour une production de 905 000 litres de lait, vendus à la laiterie voisine.

L'engraissement d'une vingtaine de taurillons complète la production du GAEC.

Les bâtiments et le matériel sont fonctionnels, la salle de traite 2 x 8 postes est opérationnelle.

Les 3 associés sont globalement satisfaits de leur temps de travail.

QUESTION 4 : Analyse économique et financière de l'exploitation

4.1- À partir des résultats technico-économiques de l'atelier lait, dégager les points forts et les points faibles de cet atelier. **(1 point)**

4.2- À partir des informations disponibles et en vous appuyant sur 3 indicateurs pertinents, proposer un diagnostic de la performance économique du GAEC.

Réponse attendue en une dizaine de lignes. **(1,5 point)**

4.3- À partir des informations disponibles et en vous appuyant sur 5 indicateurs pertinents, analyser la situation financière de l'exploitation. **(2,5 points)**

QUESTION 5 : Stratégie

Anne fera valoir ses droits à la retraite en 2025.

Proposer deux pistes d'évolution de l'exploitation, cohérentes avec les finalités des associés.

(1 point)

QUESTION 6 : Prise en compte des enjeux sociaux, juridiques et fiscaux

6.1- Présenter le rôle et le fonctionnement des comptes courants d'associés en général. **(1 point)**

6.2- Analyser l'état et les mouvements des comptes associés au cours de l'exercice 2022 dans ce GAEC. **(1 point)**

6.3- Fabien et Laure souhaitent conserver le statut juridique actuel de GAEC suite au départ à la retraite d'Anne.

Argumenter ce choix en présentant au moins deux avantages de cette forme sociétaire dans cette situation. **(1 point)**

QUESTION 7 : Projet

Fabien et Laure décident de rester seuls sur le GAEC sans nouvel associé ni salarié permanent. Ils envisagent de diminuer le nombre de vaches et la production laitière vendue.

7.1- À partir des données du **document 8**, déterminer les changements technico-économiques liés à la modification du système. **(1,5 point)**

7.2- Étudier l'incidence économique de ce projet, à l'aide d'un budget partiel. **(1,5 point)**

Le couple doit en outre faire face à la reprise du capital social d'Anne qui, après réévaluation, s'établit à 90 000 €. Le couple va réaliser un emprunt à long et moyen terme de ce montant au taux de 3,5 % sur 10 ans. On donne l'annuité constante pour 1 € emprunté : 0,1202414.

7.3- Calculer la nouvelle marge de sécurité du GAEC en intégrant cette nouvelle annuité privée. **(1 point)**

7.4- En tant que conseiller de ce GAEC, il vous est demandé de présenter votre étude de projet aux associés. Formuler un avis global synthétique sur ce projet en une dizaine de lignes. **(1 point)**

DOCUMENT 1

Alimentation de proximité et durabilité des systèmes alimentaires

La reterritorialisation de l'alimentation fait émerger de nouvelles organisations, de nouveaux réseaux et dispositifs techniques autour de la reconnexion entre agriculture, alimentation et territoires. [...]

Mise en valeur des produits locaux dans les enseignes de la grande distribution, développement des circuits courts et de proximité, marques territoriales... Depuis de nombreuses années, des initiatives faisant le lien entre l'alimentation et le territoire qui l'a vue naître voient le jour, en France comme à l'international. Portée par une multitude d'acteurs - agriculteurs, entrepreneurs, acteurs publics, acteurs associatifs, consommateurs, citoyens ... - cette reterritorialisation de l'alimentation bénéficie également du soutien des collectivités, depuis la mise en place des PAT [Projets alimentaires territoriaux] inscrits dans la loi d'avenir agricole (2014) en particulier. [...]

L'alimentation en territoires, autonomie *versus* subsidiarité

La localisation des activités agro-alimentaires n'est pas le fruit du hasard. Elle est avant tout édictée par la nature, s'y ajoutent la technologie et les mécanismes de marchés sachant que son organisation est susceptible d'affecter ses performances, économiques, environnementales ou encore sociales.

Progrès techniques puis révolution industrielle verront la demande alimentaire se concentrer et l'offre se disperser. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale vit en ville, l'urbanisation est galopante en Afrique et en Asie. Transformation, conservation, stockage ou encore consommation, les modes évoluent, les marchés changent. Les lieux de production se spécialisent.

Convient-il pour autant de caler le modèle de distribution des produits agricoles sur la distribution urbaine ?

Aujourd'hui, projets alimentaires territoriaux, approvisionnement local des cantines, politique de l'eau... sont favorables à une relocalisation de la production, sans oublier la hausse récente du coût de l'énergie, et donc des transports, qu'il convient plus que jamais de réduire.

Mais plus que les distances parcourues, ce sont les modes de transport et les modes de production qui affectent le bilan carbone de la production à la consommation, pouvant amener à préférer l'agneau néo-zélandais produit de manière extensive et transporté par bateau à l'agneau français – même si des études sont venues nuancer ce résultat.

DOCUMENT 1 (suite)

Que dire du risque de voir augmenter le prix des terres agricoles en zones urbaines ? À supposer d'abord que les surfaces nécessaires à l'approvisionnement des villes soient disponibles pour une alimentation de qualité et de quantité suffisante...

Considérons l'Ile-de-France. Pour nourrir 12 millions d'habitants... quelques 3,6 millions d'hectares seraient nécessaires ne soit pas moins de six fois la surface agricole utile francilienne actuelle. [...]

Un calcul rapide qui, au-delà de toute considération, souligne l'intérêt et la nécessité de diversifier les zones d'approvisionnement.

L'alimentation en territoires, un paysage foisonnant

En 2020, le recensement agricole fait état de 25 % d'exploitations agricoles en circuits courts, soit environ 90 00 agriculteurs, auxquelles correspondent 10 à 15 % de la consommation alimentaire totale. Les circuits courts touchent un Français sur deux et 76 % de nos concitoyens disent acheter au moins une fois par mois des produits locaux. [...]

Aujourd'hui, nombreuses sont les catégories d'initiatives qui concourent à reterritorialiser l'alimentation. Au nombre de 60, elles recouvrent les identifiants locaux (marques territoriales, SIQO [Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine]), les chaînes alimentaires courtes de proximité à destination du consommateur (agriculteurs en vente directe, magasins de producteurs...), l'agriculture et l'élevage urbains (ferme urbaine, potager partagé...); les politiques alimentaires locales et les dispositifs de gouvernance (PAT : Projets alimentaires territoriaux, stratégies alimentaires locales...), l'approvisionnement local (restauration collective, restauration privée...) ainsi que les équipements, outils collectifs et services (abattoirs, légumeries...).

Leur nombre a augmenté au fil des ans tandis qu'elles se sont étendues dans les territoires.

Le E-commerce, fourmillant et complexe, participe à ce nouveau paysage. [...]

L'alimentation en territoires, des enjeux majeurs de durabilité

Société, économie et environnement, les intérêts de la reterritorialisation de l'alimentation sont nombreux, avec un certain nombre de limites et de points de vigilance.

DOCUMENT 1 (suite et fin)

Du point de vue social, la reterritorialisation est d'abord source de lien social, elle permet aux agriculteurs de rompre avec l'isolement. Pour eux comme pour les consommateurs, c'est une façon d'exister, portée par la fierté de vendre sa production ou de consommer les produits de chez soi, la valorisation des bonnes pratiques et le partage des connaissances et d'un savoir-faire ... Il faut veiller toutefois à ne pas créer de nouvelles inégalités en construisant un système potentiellement réservé à une certaine élite, en écartant des territoires ou en n'associant pas les foyers en précarité alimentaire, soit 11 millions de personnes qui n'ont pas accès à une alimentation bonne pour la santé pour raisons économiques.

L'enjeu économique est également très important. Les représentants des acteurs agricoles reconnaissent la valeur ajoutée de l'alimentation en territoire avec la possibilité de percevoir un revenu régulier voire planifiable, même si les modèles économiques sont fragiles ou encore à définir, notamment autour des plateformes ou des légumeries.

Du champ à l'assiette, la diversité des initiatives contribue à diversifier les pratiques agricoles sur fond de préoccupations environnementales, qu'il s'agisse de limiter l'usage des intrants chimiques, de préserver l'eau, de réduire les déchets ou bien encore d'implanter la nature en ville.

À la quête d'une valeur ajoutée, s'adjoint la recherche de la qualité nutritionnelle même si le risque peut être alors de réduire la consommation de fruits et légumes dans des régions qui en produisent naturellement peu.

[...]

DOCUMENT 2

Les magasins de producteurs, un concept engagé

Manger local est particulièrement facilité par le développement des magasins de producteurs qui développent davantage la vente directe. Ces magasins de proximité comme ceux de Plaisirs Fermiers participent pleinement à l'économie locale et rendent accessible à tous la consommation de denrées locales !

Plaisirs Fermiers est un point de vente collectif créé par un groupe de paysans locaux en Deux-Sèvres qui se sont associés pour commercialiser leurs produits et ceux de plusieurs producteurs et artisans directement aux clients en circuit court.

« Ce système de vente directe nous permet de vous garantir des produits frais récoltés à maturité près de chez vous et dont les qualités gustatives ont été préservées. Vous y trouverez des fruits, des légumes, de la viande, du fromage, de la crème, du miel, des produits d'épicerie fine au juste prix. En effet, la grande majorité des produits que nous proposons en rayon est en dépôt de vente. Cela signifie que chaque producteur est maître de sa marchandise et libre de fixer ses prix. Dans nos magasins de producteurs, au minimum 70 % du chiffre d'affaires est réalisé par les producteurs associés. Le restant est réalisé par des apporteurs : des producteurs non décisionnaires pour les magasins, mais qui respectent la même charte de qualité pour leurs produits.

Le fonctionnement de chaque boutique est géré par les agriculteurs associés qui y commercialisent leurs produits en circuit court. Ainsi, au moins un producteur est présent chaque jour au magasin. Il sera donc en mesure de vous parler de ses produits et de son exploitation. Ce concept de vente directe renforce les liens entre les producteurs, éleveurs et maraîchers locaux, mais permet également d'entretenir un contact privilégié avec les clients. Notre objectif est de vous proposer des produits frais de qualité tout en permettant aux agriculteurs et paysans de vivre de leur métier et de rester indépendants ».

DOCUMENT 3

Marge brute du GAEC pour l'atelier lait, 2022

	Valeur totale en €	Détails
Vente de vaches	36 860	38 vaches x 970 €
Vente de veaux	7 722	66 veaux x 117 €
(+) Stocks fin animaux	187 943	
(-) Stocks début animaux	185 572	
Vente de lait	389 150	905 000 litres x 0,430 €
Aides PAC animales	3 300	
Total produits	439 403	
Aliments concentrés achetés	76 989	173 790 kg x 0,443 €
Paille achetée et produite	5 520	92 000 kg x 0,06 €
Frais et produits vétérinaires	12 109	
Frais d'élevage et reproduction	30 657	
Total charges opérationnelles (avant coûts de la SFP)	125 275	
Coût de la SFP consommée	36 416	54 ha de maïs x 529 € 50 ha de prairies x 157 €
Marge brute (après coûts SFP)	277 712	

DOCUMENT 4

Références de groupes, 2022

Marge brute atelier lait Prim Holstein (moyenne sur 1 000 élevages)

SFP	Nombre d'UGB	Nombre de VL	Lait produit / VL	Lait vendu
71 ha	118	80	8 100 l	636 000 l

Les produits	Vente de lait	Produit viande	Autres produits	Total produits
En € / 1 000 l	434	66	7	507

Les charges opérationnelles	Coût alimentaire	Frais vétérinaires + frais d'élevage	Frais divers	Total charges
En € / 1 000 l	164	39	23	226

Marge brute	/ 1 000 l	/ ha
En €	281	2 564

Critères économiques et financiers du groupe système lait-cultures (Moyenne sur 450 exploitations)

Critères	2022
Valeur ajoutée avec aides / produit	36 %
EBE corrigé / UTH	58 000 €
Résultat courant / UTH	33 000 €
Taux d'endettement global	60 %
Fonds de roulement	85 000 €
Trésorerie globale	11 000 €

DOCUMENT 5**Comptes de résultat 2021 et 2022**

Charges	2022	2021	Produits	2022	2021
Engrais amendements	15 131	10 088	Céréales	74 180	61 324
Semences et plants	12 646	16 562	Fourrages	3 716	234
Produits traitement	11 178	8 061	Bovins	78 582	30 202
Aliments	98 742	64 510	Lait	389 150	308 111
Paille	7 188	9 258	Aides couplées	3 300	3 208
Travaux par tiers	29 950	31 800	Produits accessoires	4 946	12 247
Taxes sur produits	1 204	1 178			
Frais et produits véto	14 934	11 323			
Frais d'élevage	48 442	18 270			
Sous-total	239 415	171 050	Sous-total	553 874	415 326
Carburants	17 401	9 689			
Entretien matériel	20 461	11 739	Aides découplées	40 318	44 494
Fermages	25 713	22 999			
Entretien bâtiments	9 151	5 015			
Eau, gaz, EDF	16 876	9 617			
Frais de gestion	13 291	9 171			
Assurances	20 067	20 685			
Autres	4 262	494			
Sous-total	127 222	89 409	Sous-total	40 318	44 494
Impôts divers	1 638	1 739			
Salaires personnels occasionnels	6 372	4 450			
Cotisations exploitants	41 225	31 298			
Sous-total	49 235	37 487			
Amortissement matériel	28 564	19 010			
Amortissements constructions	14 971	18 978			
Sous-total	43 535	37 988			

DOCUMENT 5 (suite et fin)

Frais financiers LMT	5 077	4 002	Produits financiers	63	22
Frais financiers CT	697	811			
Sous-total	5 774	4 813	Sous-total	63	22
			Amortissement subventions	2 235	2 175
Rémunération des associés	64 800	64 800	Plus-values	40 358	1 850
			Sous-total	42 593	4 025
Total charges	529 981	405 547	Total produits	636 848	463 867
			Résultat d'exercice	106 867	58 320

DOCUMENT 6
Bilans comptables 2021 et 2022

Actif	Montant net au 31/12 /2022	Montant net N-1	Passif	Montant net au 31/12 /2022	Montant net N-1
Aménagements terres	8 423	9 675	Capital social	60 000	60 000
Constructions	117 723	123 078	Résultat de l'exercice	106 867	58 320
Matériels	194 391	58 114	Subventions et provisions	37 023	2 258
Autres immobilisations	64 846	19 160			
Parts sociales	3 433	3 058			
Animaux permanents	187 863	185 382			
Immobilisations	576 679	398 467	Capitaux propres	203 890	120 578
Autres animaux	22 842	31 177	Emprunts d'exploitation	526 981	405 215
Stocks d'approvisionnements	22 129	10 319	Intérêts courus	296	156
Produits en stock	60 645	57 209			
Avances aux cultures	21 298	19 783			
Stocks	126 914	118 488	Emprunts long et moyen terme	527 277	405 371
Créances clients	41 664	48 221	Dettes fournisseurs	30 754	73 293
Etat (TVA)	46 042	48 553	Compte courant associé Anne		73 930
Compte courant associé Fabien et Laure	0	29 652	Compte courant associé Fabien et Laure	9 228	
Charges constatées d'avance	6 869	11 990			
Créances	94 575	138 416	Dettes	39 982	147 223
Banque (positif)	15 981	61 801	Emprunts court terme	43 000	44 000
Comptes financiers	15 981	61 801	Comptes financiers	43 000	44 000
Actif	814 149	717 172	Passif	814 149	717 172

DOCUMENT 7

Autres éléments économiques et financiers

- Les SIG (Soldes intermédiaires de Gestion) non retraités du GAEC :

-

	2022	2021
Marge Brute Globale	314 459 €	244 276 €
Valeur Ajoutée (hors aides)	187 237 €	154 867 €
Valeur Ajoutée (avec aides)	227 555 €	199 361 €
EBE	113 520 €	97 074 €
Résultat d'exploitation	69 985 €	59 086 €
Résultat courant	64 274 €	54 295 €
Résultat d'exercice	106 867 €	58 320 €

- Annuités à long et moyen terme 2022 : 52 326 €.
- Les prélèvements privés réels (PPR) s'élèvent à 158 170 € en 2022. Ils se répartissent comme suit :
 - Anne a prélevé 114 970 € afin de solder son compte courant d'associé.
 - Fabien et Laure ont prélevé 43 200 € pour le couple.
- Le capital social est réparti à 33,33 % par associé.

DOCUMENT 8

Hypothèses de travail pour le projet

- Le couple envisage de réduire le troupeau à 86 VL soit 125 UGB, ce qui correspond à la charge de travail souhaitée par les deux associés restants.
- L'atelier d'engraissement des taurillons est maintenu à son niveau actuel.
- La conduite alimentaire sera revue afin d'avoir davantage d'herbe dans la ration, le chargement baissera à 1,45 UGB/ha et la SFP sera composée à 60 % d'herbe pour 40 % de maïs ensilé.
- La baisse du troupeau laitier sur l'exploitation entraînera une baisse des charges de structure (mécanisation de la distribution, électricité de la salle de traite, ...) de 11 880 €.
- Les autres éléments évoluent au prorata de leur niveau actuel.
- Les surfaces libérées seront cultivées en blé avec une MB de 1 100 €/ha.
- L'EBE moyen corrigé du GAEC est évalué à 160 000 € avant-projet.